



ENCORE UN PIRATAGE MASSIF

Suite au piratage du fichier FICOBA, avec 1,2 million de comptes bancaires touchés au niveau national, **la CGT demande** des mesures d'urgence pour protéger usagers et agents.

Le fichier FICOBA, géré par la DGFIP recense l'ensemble des comptes bancaires ouverts en France. L'incident, largement relayé par les médias la semaine dernière, a conduit l'administration fiscale à adresser un message de masse aux usagers concernés. À ce stade, **selon la CGT**, la communication officielle de la DGFIP « n'est pas en mesure de rassurer les personnes victimes de ce piratage ». Le syndicat estime au contraire que cette première prise de parole « ne peut qu'apporter de la confusion et de l'inquiétude ». La DGFIP suggère notamment de demander la délivrance d'un extrait FICOBA afin de vérifier si des comptes bancaires n'auraient pas été frauduleusement ouverts à leur nom à la suite de la fuite de données. Problèmes : cela va générer un afflux massif de demandes d'envoi d'un extrait FICOBA à un instant donné qui ne garantit pas qu'aucun compte ne puisse être ouvert ultérieurement.

Quid des agent·e·s des SIP qui se retrouvent, une fois de plus, en première ligne face aux interrogations et inquiétudes des usagers ?

La CGT dénonce des suppressions d'emplois intervenues depuis 2008 ainsi que des sous investissements dans l'informatique, estimant que ces choix pèsent aujourd'hui sur la capacité de l'administration à répondre efficacement aux crises.

8 MARS 2026

La journée internationale de lutte pour les droits des femmes n'est pas une journée « rituelle ». Elle permet de faire le bilan des avancées (ou pas) en matière d'égalité, notamment au travail. L'égalité salariale est loin d'être acquise, y compris dans la Fonction publique.

En 2024, les femmes fonctionnaires qui travaillent dans un ministère sont payées chaque mois en moyenne 442 euros bruts de moins que les hommes, soit un écart de 10,6 %. En dix ans, cet écart a baissé de 4,7 points, en partie grâce à la hausse du temps de travail des femmes et à la féminisation de métiers les plus rémunérateurs, comme les emplois fonctionnels et ceux de catégorie A hors enseignants.

En 2024, corrigées du temps de travail, les rémunérations des femmes sont en moyenne inférieures à celles des hommes, quelle que soit la catégorie. L'écart varie de 6,3 % chez les agents de catégorie

C à 11,5 % chez ceux de catégorie A (enseignants exclus), quand il est de 9,3 % chez les agents de catégorie B, et de 8,9 % chez les enseignants.

DESTRUCTION DE L'ACTION SOCIALE !

En instance inter ministérielle, l'administration a annoncé une baisse de 29 millions d'euros de crédits impactant directement et principalement les Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) qui supporteraient **une baisse de leur budget de 76,8 %**. Ces mêmes chiffres ont été confirmés aux membres du Comité interministériel d'action sociale (CIAS) lors de la très courte commission permanente « budget » de ce 12 février alors même que le budget général n'était toujours pas connu.

Depuis, le 19 février, la Loi de finances pour 2026 est promulguée et même si les choses ne sont pas officialisées, cela donnerait pour l'Action sociale interministérielle une baisse du budget global d'environ 20 millions d'euros, dont :

- 4,5 millions en moins pour les SRIAS avec une ligne à 1,4 million au lieu de 5,9 (– 76,3 %),
- 6 millions en moins pour les RIA avec une ligne à 2 millions au lieu de 8 (– 75 %),
- suppression de la 3ème tranche pour les CE-SU,
- suppression des tranches 6, 7 et 8 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour l'aide au maintien à domicile (AMD).

Les tarifs des cantines ont déjà augmenté cette année, on ne peut que s'alarmer pour la suite !

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Une semaine de mobilisation autour de la précarité dans les services publics aura lieu du 7 au 13 mars. Cette mobilisation part de l'éducation mais est élargie Fonction publique (notamment avec les Finances publiques, l'hôpital et la territoriale). Elle est aujourd'hui portée par des syndicats de la CGT, Sud Education et la FSU. L'objectif est de visibiliser les conditions de travail de nos collègues précaires (AESH, AED, non titulaires, contractuel·les) et de porter les revendications qui pourraient leur permettre d'obtenir un statut, une meilleure rémunération.

Cette semaine comprend **des mobilisations, des débats et des moments festifs en soirée.**

[Venez y faire un tour !](#)